

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: CIMENT FONDU ®
Code du produit	: WB0312
Type de produit	: Substance.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	: Liant hydraulique pour la fabrication de bétons et de mortiers mélangeables à sec.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE S.A.  
2/4, rue Marco Polo ZAC des Portes de Sucy  
94370 Sucy-en-Brie  
France  
T 01 49 82 83 00  
[FDS.FDS@saint-gobain.com](mailto:FDS.FDS@saint-gobain.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Le numéro ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. International emergency number (Numéro d'urgence international): contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel) Téléphone: +49 180 2273-112
------------------	--

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB.

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom : CIMENT FONDU ®

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ciment alumineux	N° CAS: 65997-16-2 N° CE: 266-045-5	100	Non classé

Remarques : En conformité avec les exigences REACH Annexe XVII, clause 47, le ciment ne contient pas de quantité de chrome hexavalent soluble > 2 ppm, mesuré selon EN 196-10. Ne contient pas de chaux libre ou de silice cristalline tels que quartz, tridymite ou cristoballite en quantité détectable. Exempté d'enregistrement REACH

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucun à notre connaissance.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Le ciment n'est pas inflammable. Non combustible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-sauveteurs

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les sauveteurs

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

###### CIMENT FONDU ®

###### France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Poussières réputées sans effets spécifiques
VME (OEL TWA)	10 mg/m <sup>3</sup> : Poussières inhalables, 5 mg/m <sup>3</sup> : Poussières alvéolaires (Article R.4222-10 du Code du Travail).

##### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection.

#### Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des mains:

Gants de protection. Les indications d'épaisseur et de temps de percée ne s'appliquent pas aux matières solides/poussières non dissoutes. Pour le produit gâché, porter des gants de travail constitués de matériaux résistants (par exemple néoprène, nitrile). Aux premiers signes d'usure ils devraient être remplacés. Le choix du type de gants et la durée de leur utilisation devront être décidé de l'employeur sur la base du travail qui prévoit l'utilisation du produit et en tenant compte des indications des producteurs et de la législation en vigueur sur les équipements de protection individuels.

##### Autres protecteurs de la peau

##### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter des vêtements de protection à manches longues. Porter des bottes en caoutchouc

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Type demi-masque FFP3 (conforme à la norme EN 143)

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Gris.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 1300 °C
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Ininflammable.

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Non applicable
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: 11 – 11,5 produit gaché à l'eau, T:20°C à 10%. (concentration poudre / (poudre + eau) moyenne = 92 % pour les préparations de mortier et de béton préconisées)
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Pour sa mise en oeuvre, le produit est gâché à l'eau. Eau: < 2 %
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1100 – 1300 kg/m <sup>3</sup> (apparente)
Densité relative	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Pas disponible
Forme de particule	: Pas disponible
Ratio d'aspect d'une particule	: Pas disponible
État d'agrégation des particules	: Pas disponible
État d'agglomération des particules	: Pas disponible
Surface spécifique d'une particule	: Pas disponible
Empoussiérage des particules	: Pas disponible

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

En présence d'eau, le produit réagit chimiquement et durcit pour former des hydrates stables. Cette réaction est exothermique et peut durer jusqu'à 24h. La chaleur libérée est de l'ordre de 500 kJ/kg.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute formation de poussière. Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune, à notre connaissance.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Aucun effet observé. Espèce : Lapin - Test OCDE Ligne directrice 404 (effet Irritant/corrosif aigu sur la peau).
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce lapin - Test OCDE Ligne directrice 405 (Effet Irritant/corrosif aigu sur les yeux)- Durée d'exposition : 72 h. score moyen < 1 pour Opacité cornéenne et Iritis. Score moyen <2 pour Rougeur de la conjonctive et Oedème de la conjonctive. (Aucun effet observé)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: En conformité avec les exigences REACH Annexe XVII, clause 47, le ciment ne contient pas de quantité de chrome hexavalent soluble > 2 ppm, mesuré selon EN 196-10.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Les poussières du produit peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### CIMENT FONDU ®

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### CIMENT FONDU ®

CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Oncorhynchus mykiss - Test OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aigüe).
CE50 - Crustacés [1]	6,6 mg/l Daphnia magna - Test OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate).
CE50 72h - Algues [1]	> 5,6 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata - Test OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance).
ErC50 algues	> 5,6 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata - Test OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance).
NOEC (chronique)	1,8 mg/l Daphnia sp. - 48h.

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

CIMENT FONDU ®	
NOEC chronique poisson	> 100 mg/l <i>Oncorhynchus mykiss</i> - 96h.
NOEC chronique algues	3,2 mg/l <i>Pseudokirchnerella subcapitata</i> - 72 h.
Ciment alumineux (65997-16-2)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	6,6 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	> 5,6 mg/l
ErC50 algues	> 5,6 mg/l
NOEC chronique poisson	> 100 mg/l 96 h.
NOEC chronique crustacé	1,8 mg/l 48 h.
NOEC chronique algues	3,2 mg/l 72 h.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

CIMENT FONDU ®	
Persistance et dégradabilité	Sans objet parce que ce produit est une matière inorganique. Après durcissement, ce produit ne présente aucun risque de toxicité.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

CIMENT FONDU ®	
Potentiel de bioaccumulation	Sans objet parce que ce produit est une matière inorganique. Après durcissement, ce produit ne présente aucun risque de toxicité.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 10 13 14 - déchets et boues de béton 17 01 01 - béton 15 01 01 - emballages en papier/carton

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Non applicable

### Transport maritime

Non applicable

### Transport aérien

Non applicable

### Transport par voie fluviale

Non applicable

### Transport ferroviaire

Non applicable

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

CIMENT FONDU ® n'est pas sur la liste Candidate REACH

CIMENT FONDU ® n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

CIMENT FONDU ® n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

CIMENT FONDU ® n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Autres informations, restrictions et dispositions : Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH.  
légales

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### 15.1.2. Directives nationales

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011):



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
1.2	Catégorie d'usage principal	Ajouté	
9.1	pH solution	Modifié	
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté	

### Abréviations et acronymes:

N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)

# CIMENT FONDU ®

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

<b>Abréviations et acronymes:</b>	
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLB	Valeur limite biologique
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
WGK	Classe de pollution des eaux
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Fiche de données de sécurité (FDS), UE